



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

SAS MNA

Chemin de Bernicot BP 70
69564 Saint-Genis-Laval Cedex

Directeur de territoire : M. Jean-Dominique BITTEL

Directrice : Mme Patricia DESBOIS

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Mme Anna SAURI-LOPEZ

SAS MNA
Rapport d'activité 2022

1. Activité et personnel

1.1. Activité

L'activité du SAS MNA est répartie sur plusieurs sites :

- Saint Genis Laval (Lyon Sud) : 2 appartements pour 8 jeunes, chacun situé au 13 avenue de Gadagne à Saint-Genis-Laval.
- Lyon 5^{ème} (Lyon Sud) : 3 appartements pour 8 jeunes, les appartements sont situés au 9, 13 et 19 avenue Eisenhower à Lyon 5^e.
- Champagne au Mont d'Or (Lyon Ouest) : c'est un site en forme de U constitué de plusieurs studios accolés les uns aux autres pour 16 places. Le site est situé au 44 rue Mont Louis à Champagne au Mont d'Or.

Le SAS MNA a été créé en 2017 car les services de l'ASE étaient confrontés à un afflux important de mineurs non accompagnés pour lesquels il fallait trouver des solutions d'hébergement éducatif adapté.

La DDPE de la Métropole a sollicité le secteur associatif dont la SLEA à l'époque.

Ce projet propose une formule d'accueil, d'hébergement et de suivi éducatif pour 32 mineurs non accompagnés, scolarisés en milieu ordinaire et cela 365 jours /365.

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		32
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	100%	11 680
Accordé	100%	11 680
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		87,98

Tableau de suivi mensuel de l'activité

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS								EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS			REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	35		1 019	1 021	1 021	992	992	29	29	103%	81 510	78,95	80 608	80 608	87 281	87 281	-6 673	-6 673	92%
Février	32		861	901	1 922	896	1 888	5	34	102%	68 871	78,95	71 134	151 742	78 835	166 116	-7 701	-14 374	91%
Mars	33		973	1 004	2 926	992	2 880	12	46	102%	77 830	78,95	79 266	231 008	87 281	253 397	-8 015	-22 389	91%
Avril	31		939	978	3 904	960	3 840	18	64	102%	75 111	78,95	77 213	308 221	84 466	337 862	-7 252	-29 641	91%
Mai	29		990	963	4 867	992	4 832	-29	35	101%	79 190	78,95	76 029	384 250	87 281	425 143	-11 252	-40 894	90%
Juin	36		953	931	5 798	960	5 792	-29	6	100%	76 230	94,35	87 840	472 090	84 466	509 609	3 374	-37 519	93%
Juillet	34		931	951	6 749	992	6 784	-41	-35	99%	74 471	94,35	89 727	561 816	87 281	596 890	2 446	-35 073	94%
Août	33		995	1 000	7 749	992	7 776	8	-27	100%	79 590	94,35	94 350	656 166	87 281	684 171	7 069	-28 005	96%
Septembre	37		977	966	8 715	960	8 736	6	-21	100%	78 150	94,35	91 142	747 308	84 466	768 636	6 677	-21 328	97%
Octobre	34		1 019	1 013	9 728	992	9 728	21	0	100%	77 301	94,35	95 577	842 885	87 281	855 917	8 295	-13 032	98%
Novembre	33		970	988	10 716	960	10 688	28	28	100%	73 584	94,35	93 218	936 103	84 466	940 383	8 752	-4 280	100%
Décembre	33		1 002	1 023	11 739	992	11 680	31	59	101%	76 012	94,35	96 520	1 032 623	87 281	1 027 664	9 239	4 959	100%

1.2 Personnel

Effectifs au 31/12

DIRECTION	ETP
ADMINISTRATION	ETP
EDUCATIF	6 ETP
SOIN	0 ETP
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0 ETP
Coordinateur(trice)	2 ETP

Le SAS est placé sous la responsabilité de la Directrice du Pôle Adolescents qui est composé du CEPAJ/SAS MNA, du foyer d'accueil d'urgence Les CERISIERS et d'une Cheffe de service Sleado. Le temps du chef de service pour ce dispositif n'est pas financé.

Sur le site de Lyon-Sud, l'équipe est composée de 2 permanents de lieu de vie et d'une coordinatrice pour 16 jeunes.

Sur le site de Champagne au Mont d'Or, l'équipe est composée de 3 permanents de lieu de vie et d'une coordinatrice pour 16 jeunes. La particularité sur le site de Champagne au Mont d'Or est qu'un titulaire permanent de lieu de vie loge sur place.

Pour permettre aux permanents de prendre leurs repos (107 jours par an et par salarié), et pour faire face aux situations de tensions liées à la diversité des problématiques des jeunes, nous avons recours à l'embauche de CDD.

En 2022, il y a un important changement de gouvernance avec le départ en août de la directrice qui était en poste depuis 7 ans, le départ annoncé de la cheffe de service du SAS MNA pour janvier 2023 pour un poste de direction adjointe. L'arrivée en septembre 2022 d'une directrice de transition et d'une nouvelle directrice en novembre de la même année.

Un poste renfort a été validé par la DDPE de septembre à décembre 2022 pour renforcer l'équipe de Champagne au Mont d'Or, au regard de la prise en charge très lourde d'un adolescent atteint d'un cancer, prenant en charge un public en besoin d'accompagnement soutenu et cadrant.

En décembre 2022, le SAS MNA a bénéficié de l'intervention d'une psychologue vacataire. Cette dernière a pu rencontrer les jeunes mais n'a pu amorcer un travail sur le long terme pour des raisons budgétaires.

Mouvements de personnel durant l'année :

122 jours en arrêt maladie.

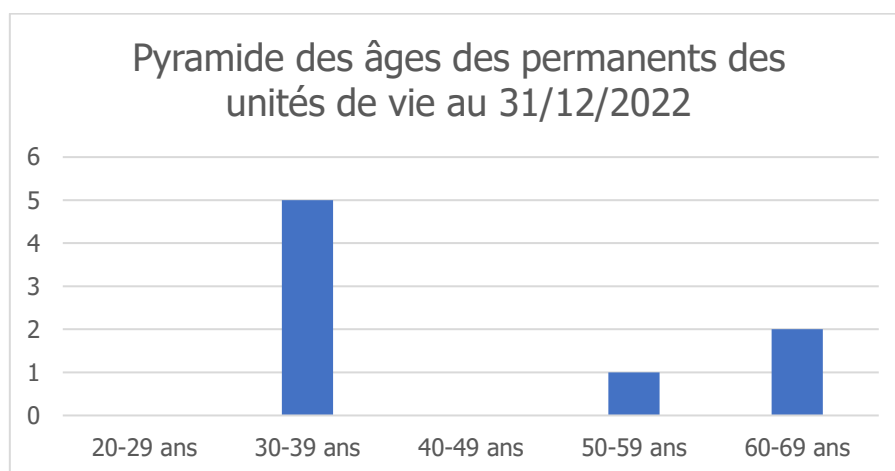
453 jours en accident du travail.

259 jours en maternité et congés parentaux.

Afin d'assurer les remplacements, il a pu être possible de fidéliser 3 permanents lieu de vie.

Un CDD datant de 12/2021 a pu se transformer en CDI en 09/2022.

Un titulaire Permanent de Lieu de Vie est muté à Champagne au Mont d'Or en 06/22 et effectif en 08/2022.



Analyse de la pratique

L'analyse de la pratique s'est interrompue en septembre 2021 en raison du déménagement de région de l'intervenant. Les Permanents de Lieu de Vie n'ont bénéficié d'aucune séance d'analyse de la pratique en 2022.

C'était un choix volontaire de la part des salariés suite à des divergences de pratiques entre les deux équipes dédiées au SAS MNA. Les deux entités se distinguent par la permanence éducative qui se trouve sur place à Champagne au Mont d'Or, et où les titulaires de Lyon 5^e sont logés dans des appartements à proximité.

Cela a conduit à des séances en commun où le rapport de confiance n'était pas suffisamment consolidé pour tendre vers des échanges plus exposants comme attendus en séance d'APP.

C'est pourquoi en novembre 2022, des réunions de réflexion ont pu avoir lieu avec l'ARFRIPS et la direction pour envisager une autre modalité de travail.

En janvier 2023, vont pouvoir se mettre ne place des réunions dites cliniques avec un intervenant extérieur spécialisé dans le parcours migratoire.

En 2022, les deux coordinatrices ont bénéficié de quatre séances d'analyse de la pratique à l'ARFRIPS. La nouveauté est que ces deux coordinatrices sont en séance avec les deux coordinateurs rattachés au CEPAJ.

En 2022, la cheffe de service a participé aux séances de Co-Dev qui mutualise plusieurs cadres de l'association avec un intervenant extérieur à hauteur de 1 fois par trimestre.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * <i>ou</i> Formation individuelle **	INTITULE DU STAGE (Diplômant ou non)	ORGANISME DE FORMATION
Formation collective	ESOPPE pour 2 titulaires	Transmetteur ACOLEA
Formation collective CDS	CODEV	Intervenant extérieur

- En 2022, faible nombre de personne ayant bénéficié d'une formation.
- Un titulaire a déposé une demande de formation qualifiante Moniteur Educateur.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants :

- Un changement de direction en août 2022 : Madame BOULOT est partie rejoindre son administration d'origine, la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour y exercer de nouvelles fonctions. Madame DESBOIS, jusqu'alors Cheffe de service au CEPAJ, a été nommée Directrice du Pôle CEPAJ/SAS MNA/CERISIERS le 21 novembre 2022. De plus, est annoncé par la direction générale ACOLEA un nouveau découpage des territoires. La cheffe de service Mme NOËL annonce en octobre 2022 son départ pour un territoire transverse et obtient le poste de directrice adjointe.
- Un changement de direction générale avec le départ à la retraite de Mme DE SCIENTIS et arrivée de Mme SAURI-LOPEZ.

➤ La pérennisation du service MNA Lyon-Sud :

En janvier 2022, la direction nous annonce que la DPPE a décidé de pérenniser le service de Lyon Sud dans sa configuration actuelle de 16 places en logements diffus. Cette annonce tant attendue fut vécue comme un soulagement et a permis à l'équipe éducative de retrouver un équilibre professionnel. Cela nous a permis également d'avoir une stabilité et de poursuivre notre travail d'accompagnement auprès des jeunes accueillis plus sereinement, et de pouvoir construire un vrai projet de service pour le SAS MNA LYON-SUD.

➤ Une rencontre avec la MEOMIE a eu lieu le 13 janvier 2022 en présence des deux coordinatrices, de la cheffe de service, de la directrice adjointe et de la directrice de pôle. Cette réunion a permis d'évoquer les difficultés rencontrées face à l'accueil des MNA clairement plus âgés (retours d'OPP) et leur refus de rester au sein de notre service, l'amélioration de la communication entre les deux services. Enfin, nous avons noté le besoin de retravailler le guide d'harmonisation, le travail partenarial à approfondir avec notre service, les différentes rencontres à prévoir sur le volet juridique.

➤ Le deuxième Conseil de Vie Sociale a eu lieu en juillet 2022.

➤ Nous avons engagé un travail d'écriture du projet de service. En effet, ce document représente un outil important qui donne du sens, de la lisibilité et fait repère tant pour les professionnels que pour les partenaires.

➤ Du 15 août au 30 septembre 2022, nous avons bénéficié, et ce, pour la première fois, d'un poste renfort, à mi-temps, pour les sites de Saint-Genis-Laval et Lyon 5^{ème}. Le second mi-temps reste attribué au site de Champagne au Mont d'Or. En effet, ce poste renfort comme de nombreux autres, est affecté à temps plein sur le site de Champagne au Mont d'Or. Ce poste renfort octroyé sur un temps très court, a suscité peu d'allègement au niveau de la charge de travail de Lyon 5^{ème}/ Saint-Genis-laval.

➤ Un changement concernant le public accueilli qui présente des problématiques psychiques plus importantes et dont l'effectif a pu être renouvelé de 50 % pour chacun des sites.

- Un séjour à Argelès sur Mer organisé par Lyon 5^{ème} en juillet 2022 écourté en raison du comportement agressif et violent des 8 jeunes du site. Ces derniers se sont montrés hostiles, et dérangeants envers les vacanciers du camping. Ils n'ont à aucun moment respecté les règles et le cadre horaire imposé par les professionnels. Ils rentraient volontairement très tard. Les professionnels ont perdu beaucoup de temps et d'énergie à les chercher tous les soirs dans le camping. Ils sont allés jusqu'à influencer les jeunes du site de Saint-Genis-Laval en les incitant à commettre des actes délictueux. A deux reprises, un jeune armé d'un couteau a tenté d'agresser ses colocataires et par la suite des vacanciers. Un autre jeune a été rapatrié en urgence en raison d'une plainte pour viol déposée contre lui.

Les professionnels ont essuyé de nombreuses agressions verbales dont certaines à la limite du passage à l'acte. Le séjour a donc été écourté.

✓ **Particularités pour le site de Lyon-Sud :**

L'année 2022 n'a fait qu'accroître la solitude professionnelle dans laquelle se trouvent les deux salariés des sites de Saint-Genis-Laval et Lyon 5^{ème} qui pour rappel encadrent chacun 8 jeunes. Cela s'explique par l'arrivée de plus en plus massive de profils complexes qui nécessitent un accompagnement plus renforcé. Les jeunes admis sont pris en charge en appartement mais ne possèdent pas toujours la capacité psychique de gérer une indépendance de vie.

Ils travaillent seuls, souvent à flux tendu et sont l'éponge de revendications fortes des jeunes dont l'expression de leur demande peut être virulente, voir agressive.

Pour autant les missions ont pu être honorées, en travaillant auprès de ces jeunes dont les prises en charge de plus en plus complexes nécessitent un investissement considérable de la part des professionnels.

En 2022, le service de Lyon-Sud a suivi et accompagné 30 jeunes majoritairement issus des pays d'Afrique Subsaharienne avec une majorité conséquente de guinéens.

Cette année a été marquée par le départ de 16 jeunes et l'arrivée de 16 nouveaux. Sur ces 16 admissions, seul un jeune était scolarisé.

Nous avons accueilli un enfant de moins de 14 ans dont les besoins sont différents et pour lequel nous avons dû réajuster nos pratiques.

Nous avons également accueilli un jeune proche de la majorité que nous avons réorienté au CEPAJ afin qu'il intègre une formation professionnalisante.

Comme l'année précédente, la majorité des accueils concernent des jeunes évalués non mineurs par le CMAE, qui reviennent sous OPP, avec des problématiques de plus en plus complexes.

✓ **Particularités pour le site de Champagne au Mont d'Or :**

Concernant l'admission des usagers à Champagne au Mont d'Or, nous constatons un nombre important de jeunes qui présentent des troubles du comportement, alors que nous ne pouvons pas répondre à leur problématique psychique. Ces jeunes présentant des pathologies psychiatriques sont complexes à prendre en compte au quotidien pour les professionnels. En effet, nous manquons de moyens humains.

L'admission des jeunes proches de la majorité est un véritable enjeu concernant leur situation administrative, et relève surtout d'un facteur temps. Notre accompagnement s'intensifie autour de plusieurs aspects dont les démarches administratives en lien avec un document d'identité (passeport, carte consulaire...). Nous les orientons directement vers une formation professionnelle afin que ces jeunes puissent obtenir une régularisation sur le territoire français, sans perdre de vue leur autonomisation et leur intégration.

A la suite de l'admission des jeunes, pour les moins de 16 ans, les permanents leur font passer des tests de positionnement au collège. Pour les plus de 16 ans, ils ont pris un rendez-vous au CIO pour permettre une orientation. Concernant les apprentissages, nous avons fait fonctionner le réseau de l'équipe éducative pour trouver des entreprises acceptant de signer des contrats d'apprentissage. Nous avons été confrontés à des problématiques d'autorité, de violence, d'irrespect vis-à-vis des professionnels, de difficultés d'adaptation au niveau des règles de vie. Ces jeunes sont souvent dans la revendication à l'égard de notre service. Nous notons que la majorité de ces jeunes a beaucoup de difficulté à accepter le cadre institutionnel et les contraintes d'un accompagnement éducatif.

Cette année 2022, pour les deux sites, confirme à nouveau de la complexité des admissions de jeunes avec des problématiques psychologiques et psychiques importantes. En 2022, nous avons accueilli des jeunes avec des profils complexes, provenant des hôtels, ne bénéficiant d'aucun encadrement et dont la sortie n'est pas assez préparée par les travailleurs sociaux de la MEOMIE.

Ils arrivent en contestant l'idée d'intégrer notre dispositif tout en étant soutenus par des associations de bénévoles.

Ces jeunes sont dans la revendication et ils ont du mal à accepter les exigences de l'accompagnement. Certains sont dans l'incapacité de s'adapter au sein d'un collectif et s'attellent à mettre tout en œuvre afin de quitter notre service ou font le choix de prendre la fuite.

En 2022, nous avons dû redoubler de vigilance face aux dangers et aux risques auxquels se trouvent exposés les plus jeunes au contact des plus âgés.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

La spécificité des besoins des MNA rend le travail d'ouverture sur l'extérieur essentiel. Chaque année, le service MNA Lyon-Sud organise un séjour vacances pour les jeunes. Ce séjour permet d'offrir un temps de répit dans l'année et de renforcer les liens entre les jeunes et les professionnels. Le site de Champagne au Mont d'Or privilégie des sorties à la journée.

En 2022, nous avons renforcé le partenariat en travaillant en étroite collaboration la MEOMIE. Cette collaboration a été nécessaire pour avoir une certaine marge de manœuvre dans les réponses à apporter sur le plan administratif et éducatif (réunions, demandes de contrat jeune majeur, autorisation de sortie dans les familles "amies", financements des trajets pour se rendre auprès des ambassades à Paris, recadrages, fin de placement...).

En 2022, nous avons noué différents partenariats avec des intervenants extérieurs au niveau :

- Du soin : les CDHS et les PASS notamment pour les jeunes en attente d'ouverture de droits (CMU-C), le centre de santé Sévigné, ESSOR, deux médecins généralistes, l'école dentaire de Lyon 7^{ème} et Lyon 3^{ème}, des ophtalmologues, des kinésithérapeutes, des infirmiers libéraux...
- De l'inspection académique (service des affectations des allophones).
- Du corps enseignant (les collèges de secteur, les enseignants des classes UPE2A et MLDS, les lycées professionnels ainsi que les CFA).

- Des associations (les jeunes peuvent bénéficier de sorties et d'activités gratuites).
- Des entreprises (stages, contrats d'apprentissages ...).
- Des associations sportives, notamment les clubs de football où sont inscrits certains jeunes. Des sorties socialisantes également.
- Un partenariat de qualité est maintenu avec la gendarmerie, notamment avec Champagne. En effet, ce site a pu être traversé par des épisodes de violence ou les bagarres entre jeunes d'origine culturelle divergentes ont pu se déclencher, prenant des proportions démesurées. Les gendarmes ont bien saisi les enjeux du public accueilli et savent répondre favorablement aux situations.



Un repas collectif à Saint-Genis-Laval.

Soirée au Stand-Up du rire à Villeurbanne réunissant les meilleurs artistes de la région.



Match de foot au Groupama Stadium



SAS MNA
Rapport d'activité 2022

Activités collectives :

Accompagnés par les professionnels, les jeunes du SAS MNA se sont rendus une fois par semaine au gymnase du CEPAJ pour une activité football. Cela leur a permis avant tout de pratiquer une activité sportive, de rencontrer d'autres jeunes du pôle et ainsi, de participer à ce sport avec tout ce que cela implique en termes d'engagement et de bonne tenue. Cette activité est impulsée pour fédérer le pôle depuis juin 2022.

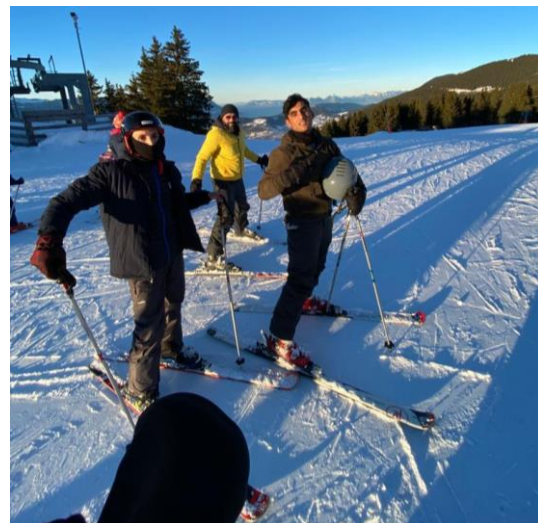


Eté 2022 Lyon 5/ Saint-Genis-Laval :



2022 pour Champagne au Mont d'Or :

de l'hiver à l'été...



2.3 Expression et participation des usagers

Cette année, nous avons organisé une nouvelle élection pour les représentants du Conseil à la Vie Sociale (CVS). Une réunion informative avec l'ensemble des jeunes a été nécessaire. L'élection des représentants des usagers a eu lieu en juillet 2022. Deux titulaires ainsi que 2 suppléants ont été élus (2 pour chaque site).

Lors de cette instance, les nouveaux élus ont pu transmettre les attentes et doléances de leurs camarades : une augmentation du montant hebdomadaire de l'argent de poche, un arrêt de devoir justifier leurs dépenses alimentaires. Sujet de crispation que le SAS MNA rencontre très régulièrement. En effet, d'autres dispositifs hors ACOLEA fonctionnent sans demande de justificatifs. Les jeunes se parlent entre eux et cela engendre des revendications d'harmoniser les pratiques.

Les permanences tenues au sein des équipes ont permis de rappeler le cadre, les règles de vie, le respect des appartements, les interventions éducatives... Les jeunes ont profité de ces temps pour nous interpeller lorsqu'une situation particulière ou des questions concernant le fonctionnement nécessitaient un éclaircissement. Ils ont pu également, lorsqu'ils le souhaitaient, rencontrer individuellement les coordinatrices.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Concernant les sites de Saint-Genis-Laval et Lyon 5^{ème}, nous déplorons plusieurs formes de violences physiques et verbales.

En 2022, l'équipe éducative a pu faire face à plusieurs situations de violence impactant le fonctionnement de service.

Aussi, nous identifions sur l'année 2022 :

- Une plainte pour viol non retenue par le procureur de la République.
- Deux situations de violences sur autrui au couteau.
- Quatre situations concernant des actes de délinquances dont (vols, agression sur autrui, possession de cannabis...). Deux jeunes ont été placés en garde à vue.

- Six situations concernant des agressions physiques avec des passages à l'acte envers leurs colocataires, des menaces et des agressions verbales envers les professionnels.

La gestion de ces crises a amené l'équipe à revoir ses pratiques. Tous ces événements furent évoqués en équipe, tant sur les espaces officiels de réunion que sur des temps d'échange informels, afin de pouvoir prendre du recul, se repositionner et trouver des solutions adaptées.

Nous dénombrons 15 notes d'incidents transmises à la MEOMIE durant l'année 2022. Comme les années précédentes, à chaque incident, des actions correctives ont été mises en place :

- Entretien de recadrage avec la coordinatrice dans un premier temps, puis avec la cheffe de service.
- Entretien téléphonique/mail/rapport, rencontre avec la MEOMIE et le ou les jeunes concernés.
- Réévaluation de l'accompagnement proposé.
- Demande de fin de prise en charge en dernier recours.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	
1 ^{ère} évaluation interne	
1 ^{ère} évaluation externe	
2 ^{ème} évaluation interne	
2 ^{ème} évaluation externe	

La spécificité du SAS MNA n'a pas encore permis de mettre en œuvre une démarche qualité satisfaisante. En effet, ce service est ouvert depuis 2017. Un projet de service a pu être présenté aux tutelles de la Métropole pour répondre à l'appel au projet. Ecrit qui répond aux attentes d'un projet. Puis en février/ mars 2022, l'écrit d'un projet d'établissement est en route. Un livret d'accueil a pu être finalisé. Pour autant le projet d'établissement n'est toujours pas finalisé et avec le départ de la direction, ce sujet est resté sans suite.

En septembre 2022, avec l'arrivée de la direction, un travail s'est amorcé en terme de cadrage budgétaire et d'une volonté d'inscrire le SAS MNA dans cette démarche qualité. Janvier 2023 va marquer l'appartenance du SAS au cœur à la fois d'un pôle et d'un territoire et bénéficier des échéanciers qui jalonnent l'évaluation d'un établissement.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

- 3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Admissions réalisées	30	28	29
Admissions non réalisées	0		
Dont refus du service	0		
Admissions en cours de traitement	0		
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	30		

En 2022, 30 demandes d'admission nous ont été adressées par la MEOMIE. Les demandes ne transitent pas par une commission, elles nous parviennent directement de la Métropole lorsqu'une place est vacante. C'est pourquoi, il faut préciser que ce chiffre de demande est concomitant avec le nombre de places déjà occupées au moment de la demande. Cela signifie que le delta entre le départ d'un jeune et son arrivée est très court. En effet, chaque semaine, la secrétaire adresse à la MEOMIE un état des jeunes présents et sorties.

- 3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N
Pas de place	0
Non adhésion du jeune	0
Non adhésion de la famille	0
En limite d'âge à l'admission	0
Maintien d'une mixité de genre	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0
Autres	0
TOTAL REFUS D'ADMISSION	0

Tous les jeunes MNA pour lesquels une demande a été formalisée ont été accueillis. Les demandes émanent de la Métropole en particulier de la MEOMIE. Bien que nous ne soyons pas toujours bien équipés pour répondre aux besoins des jeunes, nous avons à cœur de répondre favorablement aux demandes d'admission. Cela est aussi le résultat d'un échange régulier avec la MEOMIE qui connaît bien nos services.

Aujourd'hui, à la suite de nos différents échanges avec la Métropole, les services de la MEOMIE nous orientent des jeunes par mail, sans dossier, ni rapport. Nous avons dû prendre contact avec les jeunes pour les avertir qu'ils intègrent notre dispositif. En effet, la MEOMIE n'ont pas toujours connaissance des profils orientés.

Nous n'avons pas effectué de refus d'admission sur le site. Nous commençons toujours par une période d'adaptation et en cas de problème, la MEOMIE est suffisamment réactive pour envisager un autre lieu d'accueil si besoin.

3.2 Usagers admis dans l'année

- 3.2.1. Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Age des usagers accompagnés	Année N
Moins de 3 ans	0
3 - 6 ans	0
6 - 10 ans	0
10 - 14 ans	1
14 - 16 ans	18
16 - 18 ans	28
Plus de 18 ans	16
TOTAL	63

Il faut préciser que le site de Champagne au Mont d'Or active annuellement sa place en sur activité. Le site de Lyon 5^{ème}/ Saint-Genis-Laval possède 16 places et Champagne au Mont d'Or également, mais accepte régulièrement un jeune supplémentaire qui bénéficie d'un confort de prise en charge égale à celui des autres. En comparaison avec les années précédentes, l'âge moyen des jeunes admis n'est plus le même : nous n'avons plus de jeunes âgés de 14 ou 15 ans.

La moyenne d'âge des jeunes est de 16,6 ans, ils sont accompagnés pour la plupart jusqu'à leur majorité.

- 3.2.2. Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N
Métropole Lyon	63	100%
Département Rhône	0	0%
PJJ	0	0%
Autre Département	0	0%
TOTAL	63	

Tous les jeunes ont été orienté par la Métropole de Lyon.

3.2.3. Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N
Age préscolaire	0	0%
Maternelle - Primaire – Collège	0	0%
ULISS Maternelle - Primaire – Collège	0	0%
DITEP Maternelle - Primaire – Collège	0	0%
SEGPA Collège	1	3%
IME – IMPRO	0	0%
Lycée - Lycée prof	0	0%
Université	0	0%
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%
Apprentissage	0	0%
Salarié	0	0%
Déscolarisation	28	93%
Autres	0	0%
Cepaj	1	3%
En recherche d'emploi	0	0%
TOTAL	30	

Sur les 30 jeunes admis en 2022, 28 étaient sans scolarité à leur arrivée. Un jeune était scolarisé en classe de 3^{ème} UPE2A, un jeune avait intégré une formation au CEPAJ avant son admission au sein de notre service. 2 jeunes étaient précédemment présents en 2021. La situation a bien évolué, sur les 28 jeunes accueillis seuls 2 n'avaient pas d'école au 31/12/2022

3.2.4. Accueil d'urgence

ACCUEIL D'URGENCE	N	N-1	N-2
Nombre d'accueils d'urgence	0		
Nombre de jours			
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence			

Le SAS MNA n'a pas de place d'accueil d'urgence dédiée. Pour autant, dès qu'une place libre est affichée, la MEOMIE l'active dans la journée. La prise en charge du jeune peut se faire en urgence où l'équipe se déplace au lieu de prise en charge du jeune (hôtel, station...).

3.3 Usagers suivis dans l'année

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0			
3 - 6 ans	0			
6 - 10 ans	0			
10 - 14 ans	1			
14 - 16 ans	18			
16 - 18 ans	28			
Plus de 18 ans	16			
TOTAL	63			

L'âge des usagers accompagnés est de 16 ans et 6 mois.

3.3.1. Moyenne d'âge et durée du placement

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	16,6		
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,1		
Pourcentage de filles dans les accompagnements	0%		

- La moyenne d'âge des jeunes est de 16 ans et 6 mois.
- La durée d'accompagnement au 31/12/2022 est de 1,1 an.
- La MEOMIE n'oriente pas de filles sur ce dispositif.

3.3.2. Type de placement et présence des usagers au service (au 31/12 ou au moment du départ pour les sorties)

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	26	41%		
Placement administratif	37	59%		
Placement direct par le juge	0	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	63			

Les types de mesures sont pour une grande majorité des placements administratifs.

Analyse de l'évolution de la présence des enfants au service

Nombre d'enfants accueillis en séquentiel (dorment hors établissement un ou plusieurs jours/semaine)	Nombre d'enfants hébergés en famille tous les weekends	Nombre d'enfants hébergés en famille une à trois fois par mois	Nombre d'enfants hébergés en famille uniquement durant des vacances	Nombre d'enfants sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires
0	0	0	0	0

En 2022, aucune possibilité d'hébergement chez un tiers est effectué. La place des bénévoles est de plus en plus présente auprès de ce public. Parfois, après que la MEOMIE ait pu donner son accord, il est arrivé que le jeune préserve ce contact pour une sortie à la journée. Ce sont des personnes parfois de ressource qui ont pu aider le jeune à son arrivée sur le territoire et le lien peut être fort. A contrario, il peut arriver que certains bénévoles prennent une place moins adaptée en mettant en cause l'accompagnement éducatif.

3.3.3. Origine géographique

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	63	100%		
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	63			

Tous les jeunes ont été orienté par la MEOMIE. En 2022, nous avons suivi et accompagné 63 jeunes MNA. Comme les années précédentes, les nationalités les plus représentées concernant les jeunes accompagnés en 2022 concernent les pays d'Afrique de l'Ouest : Guinéenne, Ivoirienne et Malienne.

3.3.4. Problématiques repérées dans l'année

- ***Scolarité et besoins spécifiques des usagers***

En 2022, la question de la scolarisation a encore beaucoup mobilisé les professionnels.

Au 31 décembre 2022, seulement deux jeunes étaient sans scolarité ou en voie de concrétiser leur projet scolaire. Cela concerne des adolescents ayant intégré notre service en fin d'année 2022.

La majorité des jeunes arrivent déscolarisés, le travail des équipes a été la réinsertion dans le droit commun, 20% à 30% des situations par an partent en apprentissage.

- **Santé et soins médicaux**

- **Pour le site de Lyon 5^e / St Genis :**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	0	0%		
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	1	2%		
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	641			
<i>Dont généralistes</i>	336			
<i>Dont spécialistes</i>	172			
<i>Dont psychologues</i>	133			
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	4	6%		

- **Pour le site de Champagne :**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	0	0%		
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	1	2%		
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	393			
<i>Dont généralistes</i>	227			
<i>Dont spécialistes</i>	57			
<i>Dont psychologues</i>	109			
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	2	3%		

De manière générale, les jeunes accueillis ont nécessité une prise en charge au niveau des soins plus conséquente que l'année dernière et la hausse est constante.

En 2022, l'accompagnement vers les soins reste l'axe le plus important de la prise en charge des jeunes. Les rendez-vous santé ont ainsi fait l'objet de nombreux accompagnements physiques par les professionnels de l'équipe.

Ces accompagnements incluent les tests antigéniques ou PCR qui se sont poursuivis en début d'année, les rendez-vous obligatoires auprès du centre de santé Sévigné à Lyon 3^{ème} accompagnés de tous les suivis médicaux qui suivent derrière.

Ensuite, auprès des médecins généralistes, des tests et vaccinations, des prises de sang, des examens (radio, IRM, scanner...), dentistes, Kinésithérapeute et spécialistes (chirurgien, cardiologue, gastroentérologue, ophtalmologue, dermatologue, orthopédiste, cancérologue...).

Nous déplorons beaucoup de « bobologie » (maux de tête, rhumes, maux de ventre...) chez les nouveaux arrivants. Ceci nous amène très souvent à accompagner les jeunes chez le médecin généraliste dans l'objectif de les rassurer.

Un jeune hébergé sur le site de Saint-Genis-Laval a été hospitalisé au centre de rééducation des Massues à Lyon 5^{ème}, en raison d'une importante cyphose évolutive. Il porte actuellement un corset plâtré et bénéficie de soins post-opératoires.

Ces nombreux accompagnements médicaux ainsi que les suivis de jeunes porteurs de pathologies parfois lourdes, deviennent de plus en plus épuisants au quotidien pour l'équipe qui déplore depuis plusieurs années un manque de moyens humains. Champagne a pris en charge un jeune atteint d'un cancer : importante lourdeur pour l'équipe et un poste renfort a pu être validé. Jeune qui avait un régime alimentaire stricte car il n'avait plus d'immunité. Nous devons lui préparer ses repas et veiller qui respecte bien la chaîne de froid.

Sur l'année 2022, l'infirmière a été sollicitée, avec l'accord de la direction du Pôle Adolescent, sur 3 situations différentes. En effet, il n'y a pas de temps IDE accordé pour le SAS MNA.

- 2 sur le site de Saint-Genis-Laval
- 1 sur le site de Champagne au Mont d'Or

Ces interventions vont de la rencontre individuelle à l'accompagnement sur des rendez-vous médicaux, en passant par des activités de coordination de soins.

L'infirmière a été destinataire de l'ensemble des rendez-vous fixés par PRECACONSULT pour le suivi des jeunes.

Chaque jeune reçoit une convocation pour un premier rendez-vous qui permet d'obtenir un bilan médical et la nomination d'un médecin référent au sein du centre Sévigné.

Cette nomination est pérenne, c'est-à-dire que le jeune conservera ce médecin sur toute sa prise en charge tout au long de sa vie.

Le médecin généraliste permet d'orienter vers d'autres spécialistes si besoin, et prescrit aussi des bilans sanguins.

A chaque prescription ou chaque rendez-vous, les permanents doivent impérativement accompagner le jeune et demander les autorisations auprès de la MEOMIE.

En cas de rendez-vous non honoré, PRECACONSULT informe par mail et il est difficile voire impossible d'obtenir un nouveau rendez-vous.

Ce n'est jamais le cas sur les 2 sites.

Sur l'accompagnement pour le site de Champagne au Mont d'Or, l'infirmière a été sollicité car une pathologie grave a été diagnostiquée. Cette annonce a inquiété les permanents, ils avaient besoin d'être soutenu dans les termes médicaux. L'infirmière a donc décodé le langage médical et a pu rassurer les salariés.

Elle a aussi pris attache avec le centre de soin qui suit le jeune.

Sur le site de Saint-Genis Laval, l'infirmière a été sollicité pour accompagner 2 jeunes sur des rendez-vous de spécialiste en cardiologie.

D'autres sollicitations devraient se perdurer.

Sur l'ensemble de l'année 2022, l'intervention de l'infirmière a été très appréciée par les permanents, les coordonnatrices et les chefs de service, leurs permettant de rester sur leurs rôles éducatifs et de continuer ainsi à suivre leurs objectifs.

Dans le rôle de coordination de soins, l'infirmière permet aux lieux de soins d'appréhender le monde de la protection de l'enfance, elle permet de décoder le langage médical, cette organisation met en avant le travail de dentelle que nous pouvons exercer au sein de nos différents services.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	4			
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	2			
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	13			
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	0	0%		
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	0	0%		
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	3			
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-agressifs	6			
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	2			

Un constat partagé qui est l'augmentation massive des addictions pour ce public. Soit une addiction déjà inscrite chez le jeune avant son arrivée au SAS MNA, ayant cette addiction dans leur pays d'origine, soit tombé dans une addiction pour tenter d'oublier leur trauma inhérent à leur parcours migratoire.

Concernant les addictions à des substances psychoactives, les jeunes ne sont pas suivis pour deux raisons :

- La difficulté de trouver des thérapeutes en externe.
- Les jeunes sont dans le déni de leur addiction et refusent les soins.

• ***Evaluation annuelle des projets personnalisés***

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	6		
Quelques critères minoritaires satisfaits	13		
Critères globalement satisfaits	25		
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	9		
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	7		
TOTAL	60		

Les MNA ont des problématiques différentes des autres jeunes pris en charge par l'ASE. De ce fait, la construction de leur projet n'est pas simple car il doit être rapide et répondre à leur besoin de scolarisation, d'intégration, d'insertion, d'autonomie.

Le projet de chaque jeune est interrogé dès son accueil, il est formalisé au moment du DIPEC et discuté régulièrement lors des réunions d'équipe. Dès leur admission, nous travaillons à l'orientation la plus adaptée aux besoins des jeunes.

En 2022, nous pouvons observer qu'une majorité de critères restent globalement satisfaisants.

3.3.5. Prises en charge particulières

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	1		

Depuis le début de l'année 2022, le site de Champagne a pris en charge un jeune atteint d'un cancer ce qui a nécessité sa mise en quarantaine en l'isolant dans un appartement car il n'avait plus d'immunité.

Un permanent a été recruté en plus pour permettre à l'équipe de s'occuper au mieux du jeune en lui faisant ses repas, son ménage et permettre un suivi dans le cadre d'une prise en charge partagée.

Nous avons dû mettre en place des cours à distance avec l'établissement puis avec le centre Léon Bérard et la mise en place d'une infirmière à domicile pour les soins et la prise de médicaments

Séjours de mise à distance ou accueils d'urgence sur un autre service

Nous n'avons effectué aucun séjour de mise à distance ou accueil d'urgence au SAS MNA.

3.4 Usagers sortis

3.4.1. Motif de sortie :

32 usagers sont sortis durant l'année 2022 et la majorité est essentiellement le motif de sortie.

Sur les 32 usagers sortis en 2022 :

- 2 jeunes ont intégré un logement personnel.
- 1 jeune a intégré un studio.
- 3 jeunes ont intégré une formation avec hébergement au CEPAJ.
- 24 jeunes ont été réorientés par la MEOMIE vers un hôtel ou appart hôtel à leur majorité, ou, en raison d'une réorientation à la demande du service, et en raison d'une mesure de fin de placement (main levée du juge).

- Main levée du placement concernant 2 jeunes déclarés en fugue durant plusieurs semaines et un jeune sous OQTF.

3.4.2. Durée du placement et âge à la sortie

En 2022, la durée moyenne des prises en charges sur les sites de Saint-Genis-Laval et Lyon 5^{ème} est de 1,14 an. La moyenne est de 1.16 an pour le site de Champagne.

En 2021, la moyenne était de 0.99 an. Cela s'explique par les difficultés croisées entre les profils qui sont de plus en plus complexes et dont l'insertion en totale indépendance reste plus longue à mettre en œuvre. De plus, les jeunes en grande difficultés psychiques ne peuvent pas avoir accès aux logements du droit commun sans un accompagnement éducatif encore présent. Et le manque de moyen ne permet pas toujours de leur permettre de quitter le site.

3.4.4. Scolarité / Formation à la sortie :

Au niveau de la scolarité et de la formation professionnelle à la sortie, la majorité des jeunes continuent leur formation en alternance ou en apprentissage. Il est majoritairement le cas pour l'ensemble des jeunes accueillis, qu'ils s'orientent vers un cursus qualifiant mais surtout gratifié. En effet, l'apprentissage est souvent la voie choisie pour gagner en indépendance mais aussi répondre aux sollicitations de la famille au pays pour envoyer de l'argent ou régler la dette du passeur.

4. Locaux et moyens matériels

- Les deux appartements du site de Saint-Genis-Laval sont en attente d'un rafraîchissement peinture.
- Du mobilier est nécessaire pour le site Lyon 5/ St Genis : mobiliers d'appoint mais aussi des investissements comme des fours, réfrigérateur. Ce site fait en sorte de solliciter peu d'achat et recycle le matériel des autres lieux mais en terme de literie par exemple, l'affaire se complexe.
- Le site de Champagne nécessite également du renouvellement de mobilier en canapé et de literie.
- Le site de Champagne va pouvoir bénéficier d'un portail en 2023 car le site est trop à ciel ouvert ou des personnes extérieures confondent lieu public et espace privé. Il en est de même pour l'aménagement des petits espaces verts par périmètre attribué aux studios.
- Le site de Champagne a remis à l'état neuf 7 appartements en refaisant la peinture et la décoration. Dont 2 portés par les jeunes et les permanents de lieu de vie.
- Deux appartements à Champagne doivent être mis en œuvre et le dernier doit être prévu fin 2023.
- Les deux sites qui constituent le SAS MNA nécessitent un investissement régulier en terme de mobilier et de petit matériel hôtelier. Le budget alloué ne permet pas de répondre aux besoins.

5. Perspectives 2023 :

- L'arrivée d'une nouvelle direction fin 2022 a pu mettre en place un cadre budgétaire plus clair. Il est attendu de la part du service une continuité de lisibilité afin que chaque site puisse respecter le budget alloué.
- Cette nouvelle direction a pu impulser le souhait de clarifier le rôle de chaque site et d'en donner lisibilité aux financeurs. De plus, c'est bien inscrire le SAS MNA au sein d'un territoire.
- Le projet d'établissement n'est toujours pas validé. L'objectif sera de travailler ce PE avec les équipes et le faire valider par le conseil d'administration ACOLEA et envoyé aux tutelles Métropole.
- Le SAS MNA souffre d'un manque de moyen humain. Le renfort accordé à Champagne est une réelle plus-value et la question se pose de pouvoir pérenniser ce poste en temps plein pour pallier les manques en terme d'accompagnements éducatifs.
- Le constat chiffré met en avant un besoin en terme d'infirmière : ne faudrait-il pas défendre un temps IDE au lieu d'un temps éducatif ? les chiffres indiquent une nécessité médicale.
- Renforcer les compétences professionnelles par le biais de formations collectives.
- Trouver un moyen de répondre à la problématique psychologique et psychique des jeunes que l'on accueille afin qu'ils puissent bénéficier d'un suivi thérapeutique durant leur placement.
- Il convient, comme chaque année, de consolider nos liens avec le service placeur et développer les partenariats devenus indispensables à la réalisation de notre mission. C'est donc s'inscrire en 2023 à toute forme d'instance de collaboration avec la MEOMIE.